

# Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal

## Du 20 décembre 2013

Nombre de conseillers en exercice : 12

**Présents** : M. Claude GIRARD, M. Hubert PELLETEY, M. Pascal GEHANT, M. Christophe MONPOINT, M. Gilles COURBOT (arrive à 20h43 au point 2 de l'ordre de jour) , M. Norbert JOMARD, M. Jean-Pierre MONDOLONI, M. Jean-Paul MORGEN, M. Guy BARRALON.

**Absent non excusé** : Mme Marie-Claire DEBUISSON, M. Marc LAUDIE, M. Michel Garcia,

Secrétaire de séance : M. Christophe MONPOINT

### Ordre du jour :

- 1 - Approbation du PV de conseil du 22 novembre 2013
- 2 - Location du centre de loisirs: modification du règlement
- 3 - Finances: dépenses d'investissement avant vote du budget 2014
- 4 - Lotissement Auguste: dénomination de rue
- 5 - Déclarations d'intention d'aliéner
- 6 - Questions et informations diverses

M. le Maire fait part au Conseil des différents points qui seront énoncés en informations diverses :  
Enquête publique PLU, distribution calendrier CAB, invitation vœux et galette des rois, présence des élus pendant les fêtes.

### **1 – Approbation du PV de séance du 22 novembre 2013**

M. le Maire soumet au vote le procès-verbal de la dernière séance.

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 22 novembre 2013 par :  
7 POUR et 1 ABSTENTION (M. Jean-Pierre MONDOLONI).

### **2 - Location du centre de loisirs: modification du règlement**

Arrivée de M. Gilles COURBOT

M. le Maire expose :

La commission de sécurité du SDIS a effectué une visite de contrôle au Centre de Loisirs et d'Animations le 10 décembre dernier, cette visite est effectuée tous les trois ans. En fonction de leurs observations, il est nécessaire de préciser quelques points sur le règlement pour la location de la salle, à savoir :

#### & sécurité Hygiène – Maintien de l'ordre

- **Laisser fermées les portes coupe-feu**
  - **Les containers à déchets situés à proximité du grillage côté école ne devront pas être déplacés.**
- Il est interdit de bloquer en position ouverte les portes coupe-feu**

#### & mise en place, rangement et nettoyage

Le locataire devra :

Déposer les déchets dans les containers prévus à cet effet à l'extérieur des bâtiments :

- Dans le container à couvercle **jaune pour les déchets recyclables**
- **Dans les containers à couvercle marron, pour les autres déchets, en sacs poubelle fermés.**

M. le Maire remercie Mme Marie-Claire DEBUISSON pour avoir mis à jour les dossiers de sécurité et les avoir présentés lors de la visite.

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire, à modifier le règlement selon les observations formulées ci-dessus.

### **3 – Finances : dépenses d'investissement avant vote du budget 2014**

M. le maire informe les membres du conseil qu'il doit (selon l'article 1612-1 du CGCT) solliciter l'autorisation de l'Assemblée pour procéder avant le vote du budget primitif 2014 et jusqu'au 31 mars 2014 à l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2013.

Il précise notamment qu'il est nécessaire d'acquérir une meuleuse d'angle pour environ 190 €.

Il soumet cette proposition aux élus.

A l'unanimité, le Conseil autorise le Maire à procéder aux dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget 2014, selon les critères désignés ci-dessus.

### **4 - Lotissement Auguste : dénomination de rue**

M. le Maire précise : comme il y a déjà deux familles habitant la rue du lotissement Auguste, elles ont été associées au choix du nom de la rue, même si la décision finale revient au conseil.

Il est proposé de nommer cette rue : rue du Fortin (en référence à l'ancien équipement militaire qui existait à cet endroit).

A l'unanimité, le Conseil décide de retenir cette proposition, la rue menant au lotissement Auguste sera dénommée : Rue du Fortin

### **5 – Déclarations d'intention d'aliéner**

Désignation immeuble bâti sur terrain propre

Adresse : 11 rue des Terrières

Section ZB parcelle n°399 surface 6 ares 87 ca

La commune ne fera pas valoir son droit de préemption sur cette opération.

### **6 – Questions et informations diverses**

- Plu : l'enquête publique se déroule comme prévu, elle a débuté le 9 décembre, quelques remarques sont enregistrées sur le registre.  
Dès la fin de l'enquête, le conseil municipal devra se prononcer en fonction des conclusions remises par le Commissaire enquêteur.
- La commission urbanisme va prochainement se réunir afin d'émettre un avis pour une demande de certificat d'urbanisme opérationnel concernant un projet de lotissement au lieu-dit « les Basses Chintres et Dessous le Bois ». Le certificat en question a déjà été refusé par les services de la DT.  
Il est demandé la disponibilité des élus concernés pendant la période des fêtes afin d'organiser cette réunion.
- Invitations :  
Aux vœux présentés par M. le Maire le 8 janvier 2014 à 18h00.  
A la galette des Rois (pour les habitants de 60 ans et plus) le 19 janvier à 14h30
- CAB : le calendrier des dates de ramassages des poubelles pour les ordures et du tri sélectif sera remis par la CAB aux mairies courant janvier 2014, il sera ensuite distribué à chaque foyer.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 21h45,

Il laisse la parole aux personnes présentes dans la salle.

Les délibérations sont détaillées et consignées sur le registre des délibérations. Ce registre peut être consulté en mairie.